

« Vivre dans la ville » en résistance

LES HUIT ÉDUCATEURS sociaux de l'association vandépienne Vivre dans la Ville poursuivent le mouvement de protestation entamé le 5 décembre 2011. Ils s'opposent à un projet de mutualisation des moyens administratifs des associations de prévention spécialisées, financées par le Conseil général.

Ils ont été rejoints par une trentaine de syndicalistes du secteur action sociale de la CGT et de SUD, hier midi, lors d'un pique-nique « revendicatif » organisé à l'entrée du Conseil général, rue Blandan.

Objectif : « On veut que le département se rende compte qu'on ne lâchera pas l'affaire, qu'on ne se laissera pas retirer notre outil de travail », assure Jean-Christophe Berche, délégué CGT.

Les travailleurs sociaux de l'association craignent qu'en cas de fusion avec d'autres organismes à vocation sociale, leur spécificité disparaisse. L'association, qui compte huit éducateurs, un directeur et une secrétaire, œuvre depuis 35 ans, dans le quartier des Nations,



■ Pique-nique « revendicatif » à l'entrée du Conseil général, hier midi.

Photo Thérèse DUBOIS

à Vandœuvre, à la prévention de la délinquance des jeunes.

Les administrateurs de l'association ont démissionné en janvier, suite au déconventionnement de l'organisme par le Conseil général, qui a tout de même

maintenu sa dotation à l'association pour 2012.

Les huit éducateurs ont cessé leur grève tournante début mars. Mathieu Klein, vice-président du département, a récusé les représentants le 29 mars pour leur annoncer la nomination

d'un administrateur provisoire.

« Il nous a dit que toutes les pistes sont envisageables... » assure le délégué CGT citant quatre hypothèses : fusion de Vivre dans la Ville avec d'autres organismes sociaux financés par le

Conseil général, maintien en l'état, reprise par appel d'offres national, intégration au Conseil général comme service à part entière.

Mathieu Klein :
« L'association s'est condamnée elle-même »

« Nous sommes favorables à cette dernière solution. Mais Mathieu Klein avait annoncé à l'administrateur provisoire que finalement, elle n'était pas envisageable... », déplore Jean-Christophe Berche.

Mathieu Klein, de son côté, estime que « l'association s'est condamnée elle-même. Aujourd'hui, il n'y a plus de conseil d'administration, mais un administrateur provisoire. Il faut maintenant trouver une solution pour la reprise de l'activité de prévention spécialisée à Vandœuvre, dont nous garantissons le maintien avec le même nombre d'éducateurs ».

Le vice-président du Conseil général estime « avoir le temps. L'échéance est en janvier 2013 ».

Affaire à suivre.

Philippe MERCIER
phmercier@voila.fr